



# ETABLIR LES PERMIS DE FEU : AUTORISATION DE TRAVAIL PAR POINTS CHAUDS

**Référence :** PREV26

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Analyser les risques encourus lors de travaux par points chauds
- Rédiger les permis de feu afin d'autoriser l'exécution de travaux par points chauds pour l'entreprise utilisatrice et les entreprises extérieures
- Veiller à l'application des permis de feu

**Public :**

Salarié de l'entreprise chargé de rédiger les permis de feu et de leur suivi

**Près-requis :**

- Formation accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

**Durée :**

- 5 heures

**Travaux concernés :**

- Opérations d'enlèvement de matières ou de désassemblage d'équipements (découpage, meulage, ébardage...)
- Opérations d'assemblage (soudure) ou d'étanchéité (bitume).
- De manière générale, tous les travaux générateurs d'étincelles ou de surfaces chaudes.

**Programme :**

**1 – LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS**

- Historique et définition
- Les procédés

**2 – LES RISQUES SPECIFIQUES AUX TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS**

**3 – LE RISQUE INCENDIE**

- Le triangle du feu
- Les feux courants
- Les modes de propagation

**4 – LE PERMIS DE FEU**

- Pourquoi établir un permis de feu
- Obligations réglementaires et contractuelles
- Responsabilités
- Durée de validité

**5 – LA PROCEDURE OPERATIONNELLE**

- Avant les travaux
- Pendant les travaux
- Après les travaux

**6 – LES MOYENS PORTATIFS D'EXTINCTION**

- Présentation théorique des moyens de lutte contre l'incendie

**6 – MISES EN PRATIQUE**

- Etablir un permis de feu
- Vérifier l'application dans les règles d'un permis de feu

Moyens et méthodes pédagogiques :

*Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.*

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

*L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.*

*L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.*